

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/11851
18 octobre 1975
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

LETTRE DATEE DU 18 OCTOBRE 1975 ADRESSEE AU PRESIDENT DU
CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE
L'ESPAGNE AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire savoir au nom de mon gouvernement que les déclarations par lesquelles Sa Majesté Hassan II, roi du Maroc, a menacé d'organiser une marche de 350 000 personnes pour envahir le Sahara occidental ont engendré un désaccord entre nations qui menace la paix et la sécurité internationales. Mon gouvernement, conscient des obligations qui lui incombent, tient à attirer sur cette situation l'attention du Conseil de sécurité en vertu de l'Article 35 de la Charte des Nations Unies. En conséquence, je vous demanderai de bien vouloir convoquer d'urgence le Conseil de sécurité afin que celui-ci prenne les décisions qui s'imposent et dissuade le Gouvernement marocain de mener à bien son projet d'invasion, lequel non seulement compromet la paix et la sécurité internationales, mais méconnaît le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et va à l'encontre des buts et des principes de la Charte des Nations Unies.

Je vous demanderai de bien vouloir permettre, qu'en vertu de l'article 37 du règlement intérieur du Conseil de sécurité, je sois convié à prendre part aux délibérations du Conseil sur cette question.

(Signé) Jaime de PINIES